

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

2021
2022

DÉVELOPPEMENT LOCAL

DROITS HUMAINS

FORMATION INITIALE
FORMATION CONTINUE



OBJECTIFS DE FORMATION

POURQUOI CROISER DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DROITS HUMAINS

Depuis quelques années, il y a une véritable prise de conscience que les droits universels doivent investir les dynamiques et réalités locales. Le développement durable doit intégrer les droits individuels et collectifs (à la fois dans ses stratégies et son éthique).

- › **Le développement local met en œuvre les droits humains sur un territoire** à travers des stratégies globales et des projets mis en œuvre par paliers successifs. Il mobilise tous les acteurs du territoire en tant que détenteurs et débiteurs de droits fondamentaux à la dignité humaine.
- › **Les droits humains permettent ainsi d'ancrer le développement** dans une démarche légitime, démocratique et éthique qui le rend pérenne et résilient.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation permet d'apprendre à construire une stratégie pour intégrer une approche « *droits humains* » dans les dynamiques de développement local :

- › Penser et conduire des politiques, stratégies et projets de développement qui s'ancrent dans les réalités locales et les exigences universelles des droits humains ;
- › Mettre en œuvre des alternatives de développement au niveau du terrain en considérant les droits humains ;
- › Mettre à profit les actions de développement local pour sensibiliser et faire vivre les droits humains ;

PERSPECTIVES : UNE DOUBLE COMPÉTENCE RECHERCHÉE

L'articulation entre le Développement Local et les Droits Humains est une double compétence **de plus en plus recherchée** dans les organismes internationaux, ONG, associations locales, collectivités territoriales, centres sociaux, services RSE... La formation permet d'occuper :

Des fonctions stratégiques

Directeurs généraux | Directeurs d'unités | Responsables/coordinateurs de programmes ou de projets

Des fonctions d'animation et de contact

Animateurs territoriaux | Agents de développement local urbain ou rural | Chargés de projets | Travailleurs et médiateurs sociaux | Juristes en droit public sensibles aux actions de développement local

Types d'organisations

Agences régionales ou internationales (ONU...) | Organisations de défense des droits humains | Mouvements d'éducation populaire et mouvements citoyens | Services centraux de l'Etat, services déconcentrés de l'Etat, agences publiques | Collectivités territoriales et intercommunalités | OSC, ONG nationales et internationales, secteur associatif | Fondations | Services RSE des entreprises...

UNE FORMATION POUR DÉVELOPPER SON PROJET

Maxime

« Après mon Master en sociologie, j'ai fait un service civique de 6 mois pour une ONG ivoirienne qui œuvre contre les violences basées sur le genre. Cette expérience m'a donné envie de m'engager et de spécialiser mon profil en orientant mon parcours vers cette formation DL-DH ».

« Je souhaite travailler l'intégration des droits humains dans les projets de développement comme levier positif pour favoriser l'amélioration et l'émancipation des populations et renforcer l'adéquation des politiques publiques et leur redevabilité. Je veux aller vers un poste de chargée de mission avec une approche par les droits ».

Clémence

PROGRAMME DE FORMATION

AXE 1 - FONDAMENTAUX DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DES DROITS HUMAINS

105h

- › Fondamentaux du développement local - 26h
Histoire et théories du développement > État et politiques publiques
- › Histoire des garanties des droits et des libertés - 15h
Garanties des libertés (droit naturel *objectif*) Garanties modernes des libertés (droit naturel *subjectif*) > Garanties modernes et institutions démocratiques
- › Système Onusien de protection des droits humains - 12h
Dispositif institutionnel et normatif de protection universelle des droits fondamentaux > Opérationnalité et limites du système onusien
- › Élaboration des politiques publiques concertées et stratégies de plaidoyer - 52h
Élaboration, mise en oeuvre et suivi de politiques publiques > Construction du dialogue avec les citoyens > Mettre en oeuvre une démarche de plaidoyer

AXE 2 - PROBLÉMATIQUES COMMUNES

91h

- › Développement local durable et animation territoriale - 26h
Spécificités du développement local et territorial > Compréhension d'un territoire > Participation des acteurs locaux au développement
- › Développement et humanitaire - 15h
Action humanitaire et droits fondamentaux > Articulation entre intervention d'urgence et dynamiques de développement fondées sur les droits
- › Droits économiques, sociaux et environnementaux - 24h
Droits fondamentaux de la personne membre de la société > Droits socio-économiques, culturels, solidarité, du global au local
- › Développement économique et développement local - 26h
Comprendre ce qu'est un acteur économique > Découvrir des démarches d'accompagnement d'acteurs économiques d'un territoire > Comprendre comment favoriser le développement économique au niveau local

Axe 3 - RENFORCER LES PROJETS ET LES ORGANISATIONS

73,5h

- › Fonctionnement des organisations - 26h
Sociologie des organisations > Du diagnostic au projet institutionnel prenant en compte DL et DH > Renforcement de capacités > Partenariats
- › Études de cas - 15h
Droits, projets développement local - droits humains > Travaux personnels et travaux de groupes sur cas concrets
- › Élaboration de projet - 32,5h
Identification et planification d'une action de développement > Mise en oeuvre et suivi > Mise en perspective des différentes approches (ap-proche projet en situation partenariale...)

Axe 4 - DROITS ET MONDIALISATION

36h

- › Droit international économique - 24h
Spécificités et évolution de l'ordre économique mondial > Organisations économiques internationales > Droit international et commerce
- › Diversité culturelle et droits humains - 12h
Enjeux politiques et juridiques de la protection des minorités > Problématiques étatiques et altérité

Axe transversal - ATELIERS DE CONVERGENCE DL-DH

30h

- › Diagnostic territorial - 12h
- › Articulation développement local et droits humains - 18h

FONDAMENTAUX DE LA PÉDAGOGIE

- › **Diversité des publics, pluridisciplinarité et interculturelité** : les formations du CIEDEL et de l'IDHL réunissent des publics francophones et autres étudiants internationaux ; elles associent rigueur académique, théories, expériences et expertises techniques.
- › **Méthodologie croisée de développement humain local** : la formation amène à penser le diagnostic, la conception et l'analyse des projets au service de la résolution de problématiques complexes d'ordre socioéconomique, environnemental et politique. Elle donne des outils méthodologiques spécifiques au croisement développement local - droits humains. Elle offre aussi des clés de travail collaboratif, notamment avec les citoyens-acteurs du développement local respectueux des droits sur un territoire.



◆ DURÉE DE FORMATION

440h de formation réparties entre septembre et juin

- › 320h de formation en face à face
- › 120h de travaux personnels

◆ CONDITIONS D'ADMISSION

Admission sur dossier

- › Pour les formations initiales : Bac+3 (ou équivalent) et expérience significative (bénévolat, service civique, ...);
- › Pour les formations continues : Bac+2 et 4 ans d'expérience professionnelle ou d'engagement bénévole associatif en droit public, droits humains, développement local, coopération internationale ou autres champs en lien avec la formation
- › Dossier d'inscription téléchargeable sur www.ciedel.org/formation

◆ VALIDATION ET DIPLÔME OBTENU

La réussite à ce Diplôme Universitaire est évaluée par contrôle continu, examen de mi-parcours et examen final (mémoire et soutenance). Les participants obtiennent un **Diplôme Universitaire**, pouvant donner accès, sous conditions, aux Masters ou équivalents professionnels proposés par le CIEDEL et l'IDHL

◆ TARIFS DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : 3100€

Frais d'inscription : 175€ (après validation de la candidature par le comité pédagogique)

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les formations sont animées par une équipe mixte de formateurs du CIEDEL (développement local) et de l'IDHL (droits humains), qui travaillent ensemble depuis plusieurs années et dans plusieurs pays (notamment en Égypte)

FINANCER SA FORMATION

JE FINANCE MA FORMATION

Les frais pédagogiques doivent être payés avant l'entrée en formation. En cas de problème, rapprochez vous de l'équipe administrative.

JE CHERCHE UN DISPOSITIF DE FINANCEMENT EN FRANCE

Pôle Emploi

coordonne des dispositifs nationaux et régionaux

OPCO

opérateurs de compétences qui accompagnent la formation continue

JE CHERCHE UN FINANCEMENT À L'INTERNATIONAL

Les Services de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)

financent, dans certains pays, des formations

Employeurs

Bailleurs de fonds des projets

Coopérations décentralisées

Plus d'informations : <https://www.ciedel.org/financer-sa-formation/>

◆ Sur examen de votre dossier, le CIEDEL et l'IDHL délivrent une préinscription qui vous aidera à solliciter des financements

10 place des archives, 69 288 Lyon, FRANCE

Tél : +33 (0)4 72 77 87 50

Email : ciedel@univ-catholyon.fr

www.ciedel.org ou www.ucl.fr (rubrique IDHL)

